

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice	Présents	Exprimés
15	11	14

6-2906/2026

Date de la convocation

22 juin 2026

Date d'affichage

22 juin 2026

Pour	Contre	Abstention
14	0	0

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE GABASTON
SEANCE DU 29 juin 2026**

L'an deux mil vingt-six, le vingt-neuf juin à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Guy CAZALET, Maire.

Présents : MM. Guy CAZALET, Patrick CHAUVIN, Bruno LERMANOU, Christophe MACALUSO, Yvan LE PORHIEL, Mathieu PLACÉ, Mmes Elisabeth POUTS, Marie-France BRITIS-BETBEDER, Elisabeth MIRANDE, Karine JANER, Marie-Christine RABERIN.

Absents :

Excusés : M. Robert CUBRIS (ayant donné procuration à M. Christophe MACALUSO), M. Jean ABADIE (ayant donné procuration à Mme Elisabeth POUTS), Mme Pascale BESTI (ayant donné procuration à Mme Marie-Christine RABERIN), Mme Véronique CASANAVE.

Secrétaire de séance : M. Yvan LE PORHIEL.

Objet : autorisation de signature de la convention de location de fourreaux par Orange

Dans le cadre de travaux réalisés par Orange pour la distribution de la Fibre, la Commune de GABASTON met à la disposition de l'entreprise des fourreaux télécom situés sur la route de la Souye.

Cette mise à disposition sera facturée selon les modalités prévues à la convention en annexe pour une durée de 10 ans.

Sur proposition du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

ACCEPTE la mise à disposition de fourreaux télécoms appartenant à la commune sur la route de la Souye pour une durée de 10 ans moyennant une redevance annuelle de 49,50 €, pour la distribution de la Fibre

AUTORISE le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme.
Ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,

Guy CAZALET

